

A. D. 909. — Document de la Marche d'Espagne. Minuscule carolingienne.

Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, pergamino 20 de Vifredo.

Quittance sur parchemin. Grandeur : 34 × 17 cm. Regeste : Les vendeurs déclarent avoir cédé à l'abbesse Hemmona certains domaines et en avoir reçu le prix de 12 solidi. 21 Février 909. Les années du règne du roi Charles III (le Simple) sont comptées à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 898, après la mort d'Eudef de Paris (voir Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris 1894, p. 729). Les noms des vendeurs et ceux des cinq témoins qui se trouvent à la fin de l'acte sont tous de la main de celui qui écrivit le document. La dernière ligne montre le paraphe du copiste. Nous devons le Fac-similé à l'amabilité de M. Eusebio Güell, de Barcelone.

Minuscule carolingienne de la Marche d'Espagne. L'écriture, en général, répond à la minuscule carolingienne, elle a pourtant un caractère particulier. Comme il fallait s'y attendre, c'est dans la Marche espagnole (qui faisait partie du royaume franc) que la minuscule carolingienne s'introduisit d'abord; dans le reste de l'Espagne elle ne fut adoptée que dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle.

Lettres isolées. Dans la le trait de droite est ordinairement vertical (2, 3; comp. pl. 26a et 54). d est droit (1, 2). On voit bien comment e était écrit dans les mots *nomine*, ligne 11 et *minime*, ligne 11. g est ordinairement fermé en haut et ouvert en bas; la boucle inférieure est anguleuse; elle était achevée d'un nouveau coup de plume (17). r descend la plupart du temps un peu au-dessous de la ligne (1). La barre du t est ordinairement droite, quelquefois pourtant, elle s'incline fort en avant et s'appuie à la haste (*infroant*, 4).

(*Chrimon*) In nomine Domini. Ego Segobertus et uxor mea Auria, et Dadericus et uxor mea Alessa, et Anualdus et uxor mea Domenica, et Albaricus, et Adanagildus et uxor mea Audolina, simul in unum vinditores, tibi Hemmona habbassita. Constat nos vindimus tibi terras nostras cultas vl incultas, qui nobis advenunt per apriacione, qui sunt in comitatu Ausona, in locum, que dicunt Valle fecunda, et infroant ipsas terras de parte altani in terra Andraldo prebytero, qui pervadit ad ipsos avedes et pervenit ad ipsa via, qui venit de Riadaconi et percurrit ad sancro Ihoanne, et de parte cerci affroant in terra Scupulario et pervadit ad ipsas fontes et in terra servo Dei, et de aquilo in terras de sancro Ihoanne, et de meridie in terra Salamone, quantum infra istas omnes affroaciones includunt, sic vindimus tibi ipsas terras<sup>1)</sup> cultas vl incultas cum exio et recresio et cum omne superposito illorum ab intecre, et accepim[us] nos dictis<sup>2)</sup> vinditores de<sup>3)</sup> te<sup>4)</sup> entrice pro<sup>5)</sup> ipsas terras, sicut inter nos et te bone pacis placuit adque convenit inaderato et definito pro<sup>6)</sup> nam saldas XII<sup>6)</sup>, nihilque<sup>7)</sup> de ipso pro<sup>6)</sup> sicut te entrice sicut non remansit est manifestum, et liberam et firmisimam<sup>7)</sup> in Dei nomine ab eas potestatem. Si quis sane quod fieri minime credimus esse venturum, quod si nos vinditores aut aliquis de ereditis nostris vl quislibet homo de extranea subposita vl subrogata persona, qui contra hanc kartam vindicionis nostre veniret, componere tibi faciat ipsas terras in dublo et inantea ista kartam vindicionis firmis permaneat. Facta kartam vindicionis VIII. kalendas Marcias anno XII. regnante Karlo rege, quod obiit Oddo rex. Signum Segobertus. Signum Auria. Signum Dadericus. Signum Alessa. Signum<sup>8)</sup> Anualdus. Signum Domenica. Signum Albaricus. Signum Adanagildus. Signum Audolina, simul qui hanc kartam vindicionis nostre fecimus et testes rogavimus firmare. Signum Sentario. Signum Frogello. Signum Aldermanno. Signum Ragnourdo. Signum Remesario.

(*Chrimon*) UUIKAS prebyter, qui hanc kartam vindicionis scripsi et (subscripsi) cum litteras superpositas VIII. sub die et anno quod subra.

Abbréviations. Parmi les abréviations par suspension, on remarquera celle pour *de* : la haste de *d* est barrée (5, 6). Très souvent *m* à la fin des mots est remplacé par un trait horizontal (4, 7). Deux fois *n* aussi au milieu du mot est remplacé par un trait horizontal (6, 7). On a des abréviations par contraction lignes 1, 3, 7, 9, 10, 11. *Quod* et *vel* sont aussi abrégés par contraction (8, 11). Voir l'abréviation pour *per* (3, 5). A remarquer l'abréviation pour *fecimus* à la fin de la ligne 16.

En ligature se rencontrent en particulier *e*, *r*, *s*, *t*. A remarquer la forme de *e* (1), *re* (2), *nt* (3).

Le plus souvent les mots sont séparés. On a souvent un point entre eux (1). Les phrases sont séparées par un point (3, 11, 14).

<sup>1)</sup> terres est écrit tout au long, pourtant il y a au-dessus un trait abrégé. <sup>2)</sup> Quelques mots sont corrigés (en partie à tort). <sup>3)</sup> Les mots suivants doivent sans doute se lire *te entrice* (= *te emprise*; comp. ligne 10). <sup>4)</sup> *Sur pro* on a un petit trait. <sup>5)</sup> *Sur un* gratage. <sup>6)</sup> et avant *nihilque* semble annulé par un point. <sup>7)</sup> *De firmisimam*. <sup>8)</sup> Le nom *Alessa*, répété par erreur, est effacé.

A. D. 911. — Ecriture visigothique.

Barcelone, Archivo de la Corona de Aragón, 49 R.

Extrait d'un traité *De miraculis*. Grandeur des feuillets : 30 × 25 cm. Nous en devons le Fac-similé à l'amabilité de M. Eusebio Güell de Barcelone.

Ecriture visigothique. Voir les explications pl. 35, 36, 49b.

Lettres isolées. a est ouvert (1, 1). d a le plus souvent la forme ronde, quelquefois pourtant il est droit (1, 2, 3). e dépasse un peu les lettres brèves; l'œil est tantôt ouvert, tantôt fermé (1, 3) au lieu de *ae* on a *e* ou *e* cédillé (1, 15; II, 5). g ressemble à q, il s'en distingue pourtant facilement, car sa boucle est ouverte (1, 4, 5). La courbe de h est petite; elle adhère au pied de la haste, sur la ligne (1, 8, 11, 1 est souvent très long, en particulier au commencement des mots (1, 3, 14). La rase de p coupe souvent la haste (1, 9). r a le plus souvent la forme de ligature pointue; on retrouve la forme habituelle dans la liaison *rr* et quand il est seul (1, 1, 2, 3, 4, 6). La barre du t se recourbe en avant jusqu'à la ligne, et s'appuie à la haste; il s'ensuit que le t ressemble à celui de l'écriture lombardique (1, 1, 2). u est souvent suscrit, en particulier dans la finale *ur* (1, 1, 14, 16).

Abbréviations. *hns* et *que* sont abrégés au moyen d'un trait oblique placé sur h et q (II, 1; II, 7); un trait semblable se retrouve aussi pour *ur* (1, 4, 23, 24). L'm à la fin des mots, et aussi à la fin des syllabes au milieu d'un mot, est remplacé par un trait horizontal avec un point par-dessus (1, 1; II, 14). Parfois aussi l'n dans des désinences des verbes est remplacé par un trait horizontal (pourtant sans point; 1, 4, 11). Pour la finale *rum* on a l'r pointue avec un trait vertical ondulé (1, 3, 17). L'abréviation pour *per* a la forme, qui ailleurs est usitée pour *pro*; *pro* ordinairement n'est point abrégé, mais écrit tout au long (1, 12); là où sur notre

Fac-similé il est abrégé (1, 23), on se sert d'un trait commun d'abréviation. Pour *autem* on a *aum* (II, 32; il n'y a pas d'exemple sur notre Fac-similé).

En ligature se rencontrent en particulier *e*, *r*, *t*. *t* a très souvent la forme de l'epsilon grec, surtout en liaison avec *e* et *r* (1, 2, 9); une fois aussi en liaison avec *i* (*sententia*, II, 23; comp. *cognitionis intentione*, II, 3). A remarquer la forme des ligatures *tr* (1, 16) et *etr* (II, 4).

La séparation des mots est imparfaite. La séparation des phrases est marquée par de petits espaces blancs. Comme signes de ponctuation on a un point et un crochet rond assez distant, pour marquer la pause finale (1, 6, 12, 17, 20), un point pour la petite pause (1, 2, 8); d'autres signes de ponctuation semblent avoir été ajoutés d'une main plus récente (1, 4, 14).

Les lignes sont tracées à la pointe sèche. Les traces du compas se retrouvent au milieu de la page, entre les colonnes; on croit que c'est une manière caractéristique des manuscrits espagnols.

Une correction est indiquée par un point souscrit (1, 2); l'a suscrit est d'une main postérieure.

Orthographe. Pour la conjonction *cum* (non pour la préposition *cum*) on a régulièrement *quum* (1, 16; II, 5); pour *eclesia* on a souvent *eglesia* (1, 28; II, 27). Au lieu de *v* on a souvent *b*, par exemple *vibendo* au lieu de *vivendo* (1, 34), *fabores* au lieu de *favores* (II, 5), *elevant* au lieu de *elevant* (II, 6), *propbetabimus* au lieu de *prophetabimus* (1, 23). Une fois on a *aurunt* pour *auriant* (1, 16), et ac pour *hac* (II, 23).

Plerique electorum qui miraculis coruscant, si intorsus ad cor non redeant hac) sese in amore conditoris desiderium vinculis non adstringant, et manus  
5 ab eo quod agebat deficit et lingua ab eo quod loquebatur aresecit.  
Ad cordis sui intima semper electi per amorem conditoris redeunt, et hoc quod in publico operantes atque loquentes  
10 fundant, in secreto suo de fonte amoris hauriunt. Amantem enim discunt quod docendo proferunt. Quasi ad locum ergo de quo exeunt flumina revertuntur ut iterum fluant,  
15 quia aqua sapientie inde semper auriant unde oritur, ne quum cucurrerit exsicceetur. [XVIII. De reproborum miraculis.]  
Exteriora signa vel miracula [culis] non solum electi sed etiam et  
20 reprobi facere possunt. Unde quibusdam veritas dicit, „Multi dicent mihi in illa die: Domine Domine nonne in tuo nomine prophetabimus? Et in tuo nomine demonia eiecimus? Et in tuo nomine virtutes multas fecimus? Et tunc confitebor illis:  
25 Quia numquam novi vos. Discedite . . . . .

<sup>1)</sup> Correction de *hac* (*pro* *ae*).

ventura queque sciendo preveniunt, sed tamen a largitore tot munerum cognitionis intentione divisi sunt, quia per eius dona non eius gloriam sed proprios  
5 fabores querunt. Quum reprobi quique per accepta bona in sua laude se elebant, ipsis muneribus contra largitorem pugnant. Inde quippe contra d. . . . . ten<sup>1)</sup> superbiunt, unde et amplius humiles  
10 esse debuerunt. Sed eo postmodum eos destructior sententia percudit, quo nunc superna bonitas et ingratos largius infundit. Plerumque fit reprobis amplitudo muneris incrementum damnationis, quia irigati fructum non ferunt, sed sub viriditatis colore vacui in altum crescut. Nonnumquam heretici signa ac miracula faciunt, sed ut hic premia afflictionis sue abstinentique  
20 recipient, videlicet laudes humanas querunt. Sed quia voce Domini reprobandantur dicentis: „Discedite a me qui operamini iniquitatem”, ac nimirum sententia datur intelligi, ut in hominibus karitatis humilitas, non autem debeant virtutum signa venerari.  
25 . . . . .

<sup>1)</sup> Corrigé.